

ORDRE INFIRMIER ... NON AU RACKET !

AOUT 2009



Si vous ne voulez pas payer pour travailler,
infirmiers et infirmières
venez crier votre désaccord
le jeudi 10 septembre 2009 à 18H00,
devant l'école d'Infirmier(e)s de Bloc Opératoire
au 351 rue Ambroise Paré - 59 120 LOOS
où un débat est organisé avec comme seule
invitée Mme Dominique LEBOEUF,
Présidente du Conseil National de l'Ordre Infirmier

Payer pour avoir le droit de travailler ... NON ! NON au RACKET, NON aux ORDRES !!!

Ce seront donc 75 euros qui seront exigés pour avoir le droit d'exercer le métier pour lequel nous avons obtenu un Diplôme d'Etat ! Cela représente plus de 36 Millions d'euros pour financer les besoins de l'Ordre en locaux, frais de déplacements des conseillers...et en conseils de juristes pour mieux poursuivre les infirmiers !

Et cela pour la première année ! Ensuite l'Ordre est libre de fixer le montant de la cotisation !

Cet ordre est illégitime :

Seuls 13,5 % des infirmiers ont voté pour élire les conseillers, montrant le peu d'intérêt de la profession pour cette instance.

Cet ordre est illégal :

la Présidente, comme nombre d'élus, sont des cadres ou cadres supérieurs de santé. Or, le tribunal de Toulouse vient de statuer sur le fait que les cadres kinés, disposant d'un statut particulier différent, ne doivent pas cotiser et ne peuvent donc être élus. Ce jugement va s'appliquer de la même manière pour l'ordre infirmier. Toutes les décisions prises par l'Ordre Infirmier comportant des cadres devraient être remises en cause pour illégalité.

Cet ordre est inutile :

Le code de déontologie est déjà inscrit dans le code de la santé publique (articles R 4312-1 à R 4312-48).

Le pôle juridique aurait vocation à « accompagner les évolutions réglementaires de la profession ». Or, ces missions sont déjà remplies par le Haut Conseil des Professions ParaMédicales et le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière.

L'objet essentiel de ce pôle juridique sera la mise en place des juristes pour mettre en action les chambres disciplinaires !



Non, Madame Le Bœuf : les infirmier(e)s ne seront pas vos vaches à lait !